



L'Action Syndicale dans le Jura

Prix : 0,15 €
Date de parution : Juin 2011

Dispensé de timbrage
LONS LE SAUNIER—CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 21/07/2011

EDITO

Lors de notre 49^{ème} congrès, il a été décidé d'engager une campagne nationale pour promouvoir la place et le développement des Services Publics afin de mieux répondre aux besoins sociaux de toutes et tous. L'analyse des réformes actuelles (RGPP, réforme des collectivités territoriales, loi HPST) nous montre une évolution dans la conception politique du territoire (son rôle), de l'Etat et du rapport entre Etat/Collectivités locales :

Et de cela, il faut s'attendre à des conséquences sur les salarié-es, mais aussi sur l'aménagement du territoire, sur le développement économique et enfin sur l'action publique sur nos territoires....

Etre en résistance face à tous cela, c'est évidemment une solution. Oui, bien sûr, mais pas que cela....

Il nous faut aussi, nous syndicalistes de la Cgt, être à l'offensive et proposer des solutions neuves pour répondre à nos besoins nouveaux, dans cette société en mouvement.

Notre projet global de **Développement Humain Durable** consiste à créer dans la société des droits pour toutes et tous ; des droits attachés à la personne quel que soit sa situation...créer les conditions **d'un mieux vivre au et hors du travail.**

Le gouvernement crée le passage d'une volonté décentralisatrice forte à une remise sous tutelle de l'Etat des territoires. Cela va lui permettre de garder la maîtrise des choix politiques au plus près du territoire, tout en réduisant les moyens d'interventions de l'Etat. Autrement dit, l'Etat devient prescripteur...mais pas payeur ! Et laisse les charges aux collectivités locales !

Raphaëlle Manière,
Secrétaire générale de l'UD.

Peut-on vivre sans services publics ?



Sommaire :

- DDT - Proximité
- Hôpitaux du Jura
- Etat et département - Les lycées

DDT (1) :
Moins de fonctionnaires au services des élus ...

= Un coût supplémentaire pour les contribuables locaux

= Et moins de services rendus !

Hier, la DDE (Equipement) et la DDA (Agriculture) aidaient presque gratuitement les élus à construire leurs projets territoriaux. Aujourd'hui, ces services regroupés dans la DDT (RGPP oblige...) abandonneront en 2012 le dernier service restant, l'ATESAT (2), qui permettait encore un minimum d'aide en matière de voirie et d'urbanisme pour les collectivités locales de tailles et de ressources modestes.

Economie de fonctionnaires, se réjouissent certains, qui se félicitent de ces objectifs d'économies préconisés par le FMI et qu'accentue aujourd'hui l'Union Européenne avec le pacte « Euro Plus ».

Mais de nombreux élus locaux, déjà contraints à recourir depuis des années à de très coûteux cabinets d'études privés, mesurent, eux, ce que cela va encore ajouter comme obligation d'augmenter les impôts locaux ou d'abandons de projets socialement utiles.

De plus en plus de collectivités sont même dans la situation de payer très cher des pré-études qui aboutissent au constat qu'ils n'auront pas les moyens de concrétiser ces projets. Les petits contribuables locaux, y compris ceux qui ne sont pas imposables sur le revenu, mais paient par contre la taxe d'habitation et un fort pourcentage de TVA, sont bien les perdants de cette politique dite de « limitation des dépenses publiques ».

(1) DDT = Direction Départementale des Territoires. Structure mise en place depuis 2 ans, suite à la réforme de l'Etat. La DDT regroupe de nombreux services comme l'ex-DDE, elle est désormais placée sous l'autorité fonctionnelle du Préfet.

(2) Assistance Technique fournie par les Services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.

Services publics : il faut de la proximité !

Actifs et retraités du jura ont vu partir puis s'éloigner encore les divers services : 10 puis parfois 20 kms pour aller (même quand les routes ne sont pas déneigées) au bureau de poste retirer de l'argent ou la lettre recommandée, avec le risque dans l'agence communale que celle ci soit fermée momentanément pour cause de maladie ou de congé annuel. Le service hospitalier fermé, ils vont plus loin, la famille a de plus en plus de difficulté à rendre visite aux malades.

Le Centre 15 centralisé à Besançon, qui après bien des explications au centre de régulation, vient enfin, risque d'arriver trop tard. Le téléphone en dérangement, si utile au quotidien, ne sera réparé que quelques jours plus tard et en payant un déplacement depuis la grande ville régionale. Idem pour l'ERDF à condition là aussi d'avoir compris et tapé sur la bonne touche après plusieurs essais infructueux. Pour le câble télé, c'est des semaines de délais dont il est souvent question.

Finis le temps où les enfants pouvaient rentrer déjeuner à domicile, aujourd'hui les transports scolaires ne les ramènent que le soir. La banque, la bibliothèque, ne vient plus comme autrefois dans le village, les services sociaux n'assurent plus que très peu et de plus en plus loin des permanences. Les « bornes service public » payées aussi par les contribuables locaux qu'ils sont, leur indiqueront, s'ils arrivent à en comprendre le mécanisme que le service - ou plutôt l'entreprise- auquel ils peuvent s'adresser n'est plus ni dans le département, ni même parfois dans la région.

OUI, il faut revenir à des services publics de proximité !

Vous avez dit « décentralisation » ...

Il suffit pour l'illustrer de voir comment, avec la réforme des collectivités territoriales, l'état, par préfets et ARS interposés, impose aux contribuables locaux et aux familles le financement de ce que l'impôt national sur le revenu (le moins injuste puisque proportionnel aux revenus lui) offrait comme services à tous et plus encore aux plus défavorisés, en matière de santé, d'éducation, de social, de transports, etc.... Où sont les pouvoirs et les possibilités de choix des décideurs locaux ?



Les Hôpitaux du Jura à la croisée des chemins !

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a décidé d'un seul territoire de santé pour la Franche-Comté. Cela entérine la suppression des deux territoires de Santé du Jura qui donnait une légitimité aux deux Centres hospitaliers généraux de Lons et Dole (avec toutes les spécialités médicales dans chaque hôpital).

Les hôpitaux sont attaqués de toutes parts : **la première attaque, c'est la suppression de la dénomination "Hôpitaux locaux"** (secteur Sanitaire) et "Maison de Retraite" (secteur Médico-social) au profit des EHPAD, le "H" ne voulant plus dire "Hospitalisation", mais "Hébergement", c'est à dire à la charge des patients eux-mêmes (qui ont pourtant cotisé toute leur vie), des familles, des bureaux d'aide sociale des collectivités territoriales, des départements....

Ces établissements sont les plus nombreux dans le Jura et regroupent autant de personnes que les trois plus gros hôpitaux aussi bien pour le personnel, que pour les personnes soignées ou accueillies !....

Il est à signaler pour cette année, la non signature des conventions tripartites des EHPAD du Jura, conventions entre établissements (publics ou privés) département et ARS, pour la revalorisation des budgets, d'où aujourd'hui une pénurie de moyens, combinée à une volonté gouvernementale, sous prétexte d'harmonisation, d'un prix de journée unique pour tous ces établissements, mais alignés sur le plus bas.

Il faut dire aussi que les établissements du privé, eux, bénéficient d'aides des groupes industriels, fournisseurs de matériel pour la profession, comme par exemple des baignoires spéciales (très chères), pour le bain des personnes âgées, et ceci tous les ans, alors que les établissements publics, ne peuvent pas en financer une seule !

Il en est de même pour de multiples équipements fournis ainsi gratuitement "la charité patronale" aux établissements privés, pour qu'ils présentent de meilleures "prestations" que celles du public : c'est la concurrence effrénée ! Là aussi il faut signaler le rachat des petits établissements privés par des groupes capitalistes spécialisés, et la reprise de la gestion de certains établissements publics - comme à

Lons Le Saunier - par ces mêmes groupes privés (Opalines par exemple). Il y a donc toute une restructuration de ce secteur autour du privé !

Revenons à nos Territoires de Santé supprimés et de fait remplacés par des nouveaux au gré des décisions de l'ARS, car non contractuels !

Dole est lié au CHU de Besançon. Conséquence : pertes de spécialités au profit du CHU, voir de celui de Dijon, dans le cadre du rapprochement des deux CHU et des deux régions (sic !), mais aussi partage de ce qui reste avec la Polyclinique (privée) sous peine de se voir fermer les robinets des subventions ARS, car aujourd'hui, **il n'y a plus un Budget**, mais des petits budgets saupoudrés au gré des exigences de l'ARS (plus la Tarification A l'Activité -T2A- machine de guerre à fermer les services). C'est dans ce cadre que le personnel a alerté l'opinion du risque de fermeture de la Réanimation à l'hôpital de Dole, nous attendons les garanties écrites promises sur son maintien !

Polyclinique de Dole : récemment rachetée par la Mutualité du Doubs.

Il y a des volontés de rachat de toutes les cliniques qui vont absorber des activités du public, par des groupes financiers. La privatisation s'accroît à l'échelle européenne.

L'IRM (à Dole et Lons) en est l'illustration : équipement public, terrain public, personnel public, mais gestion privée au bénéfice d'abord du privé - rendez-vous sous trois jours, payable d'avance, pas de tiers payant. Alors que si le patient passe par le secteur public trois semaines d'attente, en cas d'urgence le passage au privé est inéluctable !

La situation actuelle, avec la politique menée par l'ARS, entérine la fermeture progressive de toutes les spécialités médicales au CH de Champagnole (après la fermeture de la chirurgie, puis des urgences ...) ,et la quasi condamnation de l'Hôpital de St Claude, surtout avec la proximité du nouvel hôpital de l'Ain à Géovreisset près d'Oyonnax.

Vous avez dit « développement durable »

Quand on nous dit « bilan carbone », ne devons nous pas demander à tous ces chantres de l'écologie de mesurer déjà ce que pèse en bilan carbone le fait pour des millions d'usagers actifs ou retraités, d'aller chaque jour de plus en plus loin pour avoir un service rendu ou de faire venir de plus en plus loin les opérateurs compétents?

Les Services Publics rythment les pas de nos vies



Ensemble pour des Services Publics de qualité

Les services publics d'Etat et du département ...

Hier, c'était ringard, paraît-il ...il fallait être moderne, nous disait-on. La privatisation et la concurrence devaient apporter de meilleurs services aux moindres coûts, etc... Chacun peut aujourd'hui comparer et mesurer : Que reste-t-il de la qualité offerte hier, de l'égalité d'accès de tous à tous les services sur l'ensemble du territoire ? N'y a-t-il pas de grands risques de dérives en poursuivant dans la voie des privatisations ?

L'actualité, vient par ailleurs, au Japon, de souligner les dangers que peut faire courir la logique du profit quand le privé décide. Cela doit nous faire réfléchir sur l'importance de lutter pour maintenir et développer de véritables services publics ou l'indépendance des personnels à statuts publics est une garantie, en plus de l'efficacité quotidienne, pour la sécurité des personnels et des usagers.

Région Franche-Comté : les lycées aussi

Madame la Présidente de Région affichait l'ambition de « protéger les francs-comtois » dans le domaine de l'emploi et de favoriser « la sécurisation des parcours professionnels pour tous ». Pendant qu'une série de nouveaux dispositifs fort louables étaient adoptés lors de l'Assemblée plénière (sécurisation des parcours professionnels, aides aux emplois d'utilité sociale, soutien à l'embauche d'apprentis...), **PLUSIEURS AGENTS DU CONSEIL REGIONAL** (précaires dans les lycées et au siège) **PERDAIENT LEUR EMPLOI** malgré plusieurs années de travail dans la collectivité et des compétences largement reconnues.

La conséquence, c'est que l'on demandera plus de rentabilité avec moins de moyens humains.

Les consignes qui en découleront pour les élèves des lycées en Franche-Comté :

- Locaux entretenus 1 jour sur trois = risque d'infection, de dégradation,
- Restauration scolaire = moins d'hygiène et de repas équilibrés.

Les élèves se trouveront dans les plus mauvaises conditions pour étudier et plus de risques d'échecs.

Nous commençons à voir des élèves faire le ménage, la plonge sans aucune sécurité ce qui peut engendrer des accidents graves.

Pour les agents leurs conditions de travail se dégradent et nous sommes de plus en plus souvent alertés sur des situations alarmantes : troubles psychologiques, TMS, dépressions ... ce qui a ensuite des conséquences sur l'activité en direction des élèves.



Dossier réalisé grâce aux informations transmises par des camarades des différents secteurs : Territoriaux, santé, Fonction Publique d'état.

Nous aurions pu aussi parler de beaucoup d'autres attaques sur les services publics : Finances, services de la Préfecture, inspection du travail, Poste, EDF-GDF, SNCF, les suppressions de classes, le manque de crèches, ...

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

Prendre contact

Me syndiquer



NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Date de naissance : Profession :

Téléphone :

Bulletin à remettre à un militant CGT ou à envoyer à :
CGT du Jura - 76 rue st désiré - 39000 LONS LE SAUNIER
Tel : 03.84.24.43.65 ou 06.83.13.96.68 – E-mail : ud39@cgt.fr

VOTRE FORCE POUR L'AVENIR